

Question écrite déposée par Caroline Cassart, Députée,
à Bénédicte Linard, Vice-Présidente et Ministre de
l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias
et des Droits des Femmes, concernant
Les réflexions autour de l'Education permanente

Madame la Ministre,

La DPC indique que « *l'Education permanente est au cœur du développement d'une citoyenneté active* ». A cet égard, le Gouvernement s'engage, notamment, à « *mener une réflexion sur la pertinence de soutenir des projets, démarches ou modèles d'organisation innovants ou expérimentaux et de développer de nouveaux projets en Education permanente, novateurs sur les méthodes, les contenus ou encore les publics* ».

Madame la Ministre, pourriez-vous m'indiquer si les réflexions prévues par la DPC sont lancées et, à défaut, le timing arrêté? Dans l'affirmative, quelles sont les grandes lignes de celles-ci?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Linard:

[Mars 2021]

Le cadre de la concertation pour mener ces réflexions avec le secteur de l'Éducation Permanente est défini. J'ai répondu à vos collègues sur ce cadre lors de la Commission du 2 février dernier. Permettez-moi de vous inviter à aller consulter la réponse à Madame Pavet et Monsieur Lux pour compléter les éléments que je vous donne ici.

J'ai regroupé en trois volets les différentes thématiques sur lesquelles je souhaitais travailler avec le secteur, à savoir:

1. Les perspectives budgétaires
2. La gouvernance
3. L'émergence

C'est sous le vocable « émergence » que je réunis les différentes pistes de réflexions formulées dans la Déclaration de Politique Communautaire (DPC) que vous évoquez dans votre question.

Il n'est pas prévu de débiter tout de suite le travail de concertation sur le volet émergence. Le premier volet de la concertation, sur les perspectives budgétaires, est momentanément terminé.

Le deuxième volet, sur les questions de gouvernance, s'ouvrira courant du mois d'avril. En fonction de l'avancée des travaux sur les questions de gouvernance, j'imagine que nous débiterons les travaux liés au troisième volet à l'automne 2021.

La question de l'émergence dans le secteur de l'Éducation Permanente revêt plusieurs aspects:

- ➔ Émergence/reconnaissance de nouvelles pratiques et de nouveaux supports;
- ➔ Émergence/reconnaissance de nouveaux modes d'organisation;
- ➔ Émergence/reconnaissance de nouveaux acteurs.

La réflexion à mener avec le secteur s'articulerait autour de ces trois enjeux.

Je vous remercie de votre question.